

Critères à prendre en compte

Ce document vous donne quelques indications sur les critères d'évaluation des projets.

Pertinence touristique du projet

Pondération sur **60**

Votre projet :

- Permet l'atteinte de la cote accessible décernée par Kéroul (ou bonifier l'offre déjà existante).
- Correspond aux recommandations de Kéroul (l'attribution de l'aide financière sera conditionnelle à cette clause).
- Développe ou bonifie une offre d'hébergement accessible.
- Ajoute à son offre de services des activités adaptées aux personnes en situation de handicap.
- Présente une initiative ou une solution innovante.

Pistes de réflexion

Est-ce que votre projet répond à un objectif ou à un besoin en matière de tourisme accessible?

Par exemple, il vise :

- l'ajout de chambres accessibles à un lieu d'hébergement pour répondre à une hausse de la demande;
- la diversification de l'offre touristique accessible sur quatre saisons;
- l'augmentation de l'offre d'activités accessibles.

Est-ce que votre projet comporte une initiative ou une solution innovante?

Par exemple, il prévoit :

- du matériel ou équipement adapté lorsque les infrastructures sont accessibles pour améliorer l'offre d'activités adaptées;
- le développement d'outils numériques ou l'intégration de nouvelles technologies (signalisation sonore ou tactile);
- des partenariats avec des organisations du domaine de l'innovation.

Tourisme responsable et durable

Pondération sur **10**

Votre projet adopte des pratiques écoresponsables.

Pistes de réflexion

Est-ce que votre projet prévoit l'adoption de pratiques écoresponsables?

Par exemple, il prévoit :

- un choix de matériaux durables, des fournisseurs locaux et/ou ayant des pratiques d'affaires écoresponsable, etc.
- un choix de technologies propres incluant par exemple, des équipements permettant une meilleure gestion de l'eau et d'énergie dans les salles de toilette.

Est-ce que votre entreprise est engagée dans une démarche structurée de développement durable?

Faisabilité du projet

Pondération sur **30**

Votre dossier :

- Présente un montage financier complet et réaliste.
- Démontre que l'organisation est viable financièrement.
- Démontre la capacité de l'organisation à réaliser le projet.
- Présente une demande complète d'une qualité permettant son appréciation.

Pistes de réflexion

Est-ce que votre montage financier relatif au projet est complet et réaliste?

- Pour la mise de fonds, le ou les documents confirmant chaque source de financement sont exigés lors du dépôt de la demande.
- Pour les sources de financement autre que celles liées à la mise de fonds, les confirmations de financement ne sont pas obligatoires lors du dépôt de la demande.

Êtes-vous en mesure de démontrer que votre organisation est rentable?

- Vos états financiers passés et d'autres documents pertinents permettront d'évaluer ce critère.